
REGION CENTRALE

COMMUNE DE TCHAOUDJO 1

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE TCHAOUDJO I

L'an deux mille vingt et le Mercredi six Mai s'est réuni dans la salle de délibération ProDeGoL de la mairie, le Conseil Communal de Tchaoudjo I pour la session du compte administratif 2019.

Étaient présents, le représentant du préfet, les élus locaux, l'équipe cadre de la Mairie, l'ONG PAFED et deux radios locales. Compte-tenu, du contexte de la pandémie, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs économiques, les leaders communautaires et religieux, l'Office Togolais des Recettes n'ont pas été invités.

La réunion préalablement prévue pour démarrer à 09 h 30 a débuté à 10h 00 avec un léger retard. L'ordre du jour amandé et adopté qui s'articule autour de deux points.

- 1- Analyse du compte administratif : Gestion 2019.
- 2- Divers

Avant l'entame des travaux Mr le Maire a procédé à la mise en place du secrétariat de séance composé de Mr TCHEDRE Soulemane et Mr SAMBIANI Yendoupa. Ensuite Mr CISSE Sorotchi a été sollicité par le Maire pour la prière de circonstance.

Pour la séance proprement dite, Mr le Maire a pris la parole pour saluer les Conseillers pour leur présence malgré leurs multiples occupations tout en rappelant les conduites à tenir. Un des Conseillers a ensuite pris la parole pour féliciter l'exécutif pour tous les efforts consentis dans le cadre des actions de riposte contre la pandémie au coronavirus.

Abordant l'ordre du jour après vérification du quorum qui s'est fait conformément à l'article 18 des règlements intérieurs, on note la présence de quinze (15) Conseillers sur dix-neuf (19) Conseillers et quatre Conseillers absents. Voici la situation des absents.

<u>Conseillers</u>	<u>Procuration</u>	<u>Autre justif</u>
OURO-KEFIA Tchagara	--	Malade
TCHAKOROM Ouro-Nawa	TCHEDRE Soulemane	--
OURO-AKPO Tchagnao	AGRIGNAN Abdoukérém	--
AMADOU Lamy Rachida	OURO-GBELE Tchanilé	--

Vu tout ce qui précède, le quorum est largement atteint.

Abordant le 1^{er} point, Mr le Maire a donné la parole au DAF pour la présentation du Compte administratif qui est structuré en trois grandes masses à savoir les recettes avec une prévision de 208 798 600, elles sont réalisées avec un montant global de 143 668 322fcfa soit 69% dégageant un écart de 65 130 278, les dépenses pour lesquelles les prévisions étaient de 208 798 600fcfa, les réalisations sont de 125 152 751 soit 60% de réalisation et les investissements prévus être de 43 847 706fcfa sont réalisés pour un montant de 9 621 170fcfa soit 21,94% pour le compte l'année 2019.

Cette présentation a suscité des débats autour de plusieurs sujets à savoir :

- Les dettes de la Mairie : nature et effets induits
- Le fonctionnement en lien avec la Trésorerie Régionale
- La situation des investissements
- Les raisons de la faiblesse des recettes.

Certaines incohérences ont été relevées concernant les chiffres sur les prévisions. Après avoir écouté le DAF sur les deux inquiétudes, on retient que les dettes sont antérieures à la prise de fonction de l'exécutif actuel. Le montant des dettes est le cumul des créances de la Mairie que le TR a payé après la prise de fonction de l'exécutif actuel. A l'issue de cela, le Conseil communal a pris des résolutions :

- 1- Le Conseil souhaite qu'il y ait une ligne de démarcation entre la gestion sous la délégation spéciale et celle du Conseil Communal élu afin de permettre de mieux jauger les performances.
- 2- Le Conseil demande de faire la situation des dépenses en attente de paiement.
- 3- Le Conseil s'est prononcé sur le Compte administratif 2019 en prenant juste connaissance du compte administratif 2019.
- 4- Sensibiliser les contribuables à disposer du NIF (numéro d'identification fiscale).

Au point 2 de l'ordre du jour qui concerne les divers, aucun élément de divers n'a été soulevé.

C'est sur cette note qu'a pris fin la réunion le 07 Mai 2020 à 13h 25min.

La liste de présence est jointe en annexe.

Les Secrétaires de séance



M. SAMBIANI Yendoupa



M. TCHEDRE Soulemane